

Association Des camps sur la comète 2 allée des Pommiers, 76840 Hénouville

contact@surlacomete.org

06.34.12.95.64

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE 2025

1- S'inscrire sur un séjour

L'inscription est enregistrée à la réception de la fiche d'inscription, des conditions générales de vente signées, de la fiche sanitaire de liaison et d'un acompte de 180€, dans la limite du nombre de places disponibles pour le séjour. La totalité du séjour doit être réglée 30 jours avant le départ. Pour les enfants bénéficiant d'aides, les justificatifs de prise en charge financière doivent nous être adressés dans les mêmes délais.

2- Prix et modalités de paiement

Le prix du séjour inclut la prise en charge complète de votre enfant pendant la durée du séjour : hébergement, nourriture, activités, encadrement et animation. Les moyens de paiement acceptés sont : virement bancaire, carte bancaire (via la plateforme HelloAsso), chèque (plusieurs chèques possibles avec date d'encaissement au dos, nécessairement avant le séjour), chèques-vacances et Aide aux vacances des enfants de la CAF.

3- Conditions d'annulation

- > En cas de désistement de votre part :
- Jusqu'à 45 jours avant le début du séjour : nous vous remboursons la totalité des sommes engagées
- Moins de 45 jours avant le début du séjour : nous ne remboursons pas l'acompte de 180€
- Moins de 10 jours avant le début du séjour : nous conservons l'intégralité du solde du séjour
- En cas de force majeure (accident ou maladie de l'enfant, décès d'un proche, licenciement économique d'un des tuteurs légaux) et sur présentation des justificatifs, la totalité du séjour peut être remboursée sur demande de votre part, jusqu'à la veille du départ.
- > En cas d'annulation d'un séjour par l'association (y compris pour cause de crise sanitaire). l'intégralité des sommes versées vous est remboursée.

4- Arrivée et départ du séjour

L'accueil est prévu directement sur le lieu du séjour. Les lieux et horaires d'accueil et de départ sont communiqués un mois avant le début du séjour.

5- Assurance

L'inscription vous assure le bénéfice d'une assurance Responsabilité Civile souscrite par l'association auprès de la MAIF pour les dommages causés à autrui à l'occasion des activités du séjour et dont le participant pourrait être déclaré responsable. Les garanties au titre des Accidents Corporels sont également incluses dans le prix du séjour.

6- Soins médicaux

Si votre enfant n'a pas sa carte vitale avec lui, nous avançons les frais médicaux (visite chez le médecin, médicaments). À l'issue du séjour, au moment de venir chercher votre enfant, vous êtes tenus de nous rembourser les frais avancés contre remise des feuilles de soins qui vous permettront de vous faire rembourser par la Sécurité Sociale et votre mutuelle.

7- Transport pendant le séjour

Au cours du séjour, il est possible que votre enfant effectue des déplacements en transports en commun, dans un véhicule de l'association, un véhicule personnel ou un véhicule de location. Ces déplacements pourraient se faire dans le cadre de projets mis en place sur le séjour ou par nécessité (rendez-vous médical par exemple).

8- Retour anticipé d'un participant

Dans le cas du non-respect manifeste et prolongé des règles de vie du séjour, l'équipe de direction peut prononcer un retour anticipé du participant avant le terme initial du séjour, après concertation avec sa famille ou son tuteur. Les frais de retour sont à la charge des responsables légaux. Aucun remboursement ne sera effectué.

9- Perte et vol

Malgré la vigilance de l'équipe d'animation pendant nos séjours, il peut arriver qu'un enfant égare des objets ou des vêtements. Nous ne pourrons en être tenus responsables. De même, en cas de vol. Nous vous encourageons à marquer les vêtements et éviter d'apporter des objets de valeur pendant le séjour.

10- Droit à l'image

Sauf refus de votre part, nous considérons qu'en inscrivant votre enfant, vous acceptez implicitement que nous envoyions les photos du séjour aux familles des autres enfants, et que nous puissions utiliser l'image de votre enfant pour alimenter notre site internet. Tout refus doit être notifié par écrit avant le début du séjour. Nous ne publions pas de photos permettant d'identifier les enfants sur les réseaux sociaux.

11- Données personnelles

En conformité avec l'article 3 de la loi « Informatique et libertés » du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données nominatives qui vous concernent. Vous pouvez exercer ce droit en vous adressant par courrier à l'association.

	ì	ī	5	
			•	
	(τ	j	
	Ċ	i)	
	()	
	:		5	
	:		5	
	(1)	
	ī	7	5	
	ì		,	
	`	;	;	
	7	-	:	
	:	=	'	
	•		5	
	7			
	,		•	
	7	1	`	
	ì	ï	í	
	,	_	٠	
	ì	-	'	
	:	=	ί	
	ï	=	Ś	
	:		•	
	9		!	
	()	
	:		3	
	(,)	
C	ď	τ	2	
	(1	5	
	٠		3	
	ĺ	1)	
	٠	i	5	
	9	7)	
	ī	1	5	
	į	j	ì	
	c	-	,	
	ì	7	Ś	
	١	۰	1	
	٠	5	:	
	•	1	5	
	(1	5	
	0	1	500	
	-	1	500	
	-	1		
	-	1	200	
	-	1	505	
	2	1	50 50 00	
	2000	1	505	
	400000000000000000000000000000000000000	1	2010	
	400000000000000000000000000000000000000	1	2000	
	400000000000000000000000000000000000000	1		
	100000000000000000000000000000000000000	VI TI	CONTO OT OF UCCOST	
	***************************************	T T T	このなけっつけっついつのなけの	
	* 01.00 00.00	VI T T	Control of Longitude	
		VI TI	このかけつのけっこのこのできてい	
	100000000000000000000000000000000000000	TTTTTTTTTTTTTTTTTTTTTTTTTTTTTTTTTTTTTTT	Costo of log uncostor as	
	100000000000000000000000000000000000000	מבו דר	CONTO OF LOS LOS CONTOS CLOS	
	* 01.00 00.00	VI II I	Control of Location during	
	* 01.00 00.000 00.000	VIII TO	Control of long properties during	
	* 01.00 00.00 00000000000000000000000000	VI II I	CONTROL OF LOS LOS CONTROL CON	
	* 01.70 07.70 000000000000000000000000000	VI TI	COSTO OF OR LOCOSTON GUEST OF	
	* 01.100 00.000 00.001 00.001	VI TI	CONTROL OF LOS LOS CONTROL COLLEGE	
	***************************************	VT T T T T T T T T T T T T T T T T T T	Costo of log uncostor dubo logic is	
	***************************************	VI T T T T T T T T T T T T T T T T T T T	CONTROL OF LOS LOS TON CONTROL OF THE LOS	
	***************************************		このかけつ のけ しの しのののかけのか なしかり しつこれ このけの	
			20210 01 00 0002101 000 0011 0110	
	* C	T T T T T T T T T T T T T T T T T T T	CONTROL OF LOS LOS CONTROL OF LA FORM	

Signature	Fait le
	; m,
	ຜ _່